

## AVIS DE CONSULTATION

### **Nom et adresse de l'établissement maître d'ouvrage :**

Centre Psychothérapique de l'Ain

Avenue de Marboz

CS 20503

01012 BOURG-EN-BRESSE

Représenté par son Directeur : Monsieur Dominique BLOCH-LEMOINE

### **Objet du marché : Construction du bâtiment 22 Accueil – USEO du C.P.A. à Bourg-en-Bresse Seconde consultation – Lots 1101a et 1101b**

**Description :** Il s'agit d'une opération de travaux de construction neuve comprenant :

- La construction d'un bâtiment en simple RDC ;
- L'aménagement des surfaces de voirie et abords périphériques, suivant plan masse.

La description détaillée des ouvrages et les spécifications techniques sont précisées dans les C.C.T.P. et le C.C.T.P.-Commun à tous les lots.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement conjoint : TRINH & LAUDAT SARL/ Atelier LAURENT CHASSAGNE ARCHITECTE DPLG/ CHAPUIS STRUCTURES/ COSINUS SA/ ENERPOL SA/ GROUPE GAMBA.

La mission confiée au Maître d'œuvre est une mission de base avec études d'exécution et de la mission complémentaire : ordonnancement pilotage et coordination au sens de la loi MOP (loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée et de son décret d'application n°93-1268 du 29 novembre 1993.

### **Type de marché :**

Marché privé de travaux

### **Prestations divisées en lots :**

La présente consultation se décompose en 2 (deux) lots. Une première consultation a été lancée et concernait 15 lots initialement. Le lot Charpente ayant été déclaré infructueux, celui-ci est relancé et scindé en deux lots :

Lot 1101a : Charpente

Lot 1101b : Couverture zinc - bardage

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Les travaux se dérouleront en une seule phase, à compter de l'ordre de service correspondant.

Chacun des lots visé ci-avant abouti à la conclusion d'un contrat distinct entre le maître d'ouvrage et un entrepreneur (ou groupement d'entrepreneurs) dénommé Titulaire dans les pièces du marché.

### **Durée du marché ou délai d'exécution :**

Le marché est conclu à compter de sa notification, pour se terminer après l'expiration du délai de la garantie de parfait achèvement.

Le délai global d'exécution des travaux est de 16 mois, comprenant la période de préparation (1 mois).

A titre indicatif, la date prévisionnelle de la réunion de lancement de chantier est fixée au 19 janvier 2021.

**Variantes et options :**

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune option n'est à chiffrer dans le cadre de ces deux lots.

**Modalités de paiement :**

Le marché est conclu à prix global et forfaitaire. Les prix sont définitifs et fermes.

Aucune avance ne sera versée, ni aucun versement pour approvisionnement.

Versement d'acomptes pour l'exécution des prestations sur constatation du service fait (voir conditions fixées dans le CCAP).

Retenue de garantie de 5% appliquée sur le montant HT des travaux pouvant être remplacée par une caution personnelle et solidaire émanant d'un établissement financier.

Paielement dans un délai global de 30 (trente) jours, par virement bancaire.

**Critères d'attribution :**

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critère 1 : Prix jugé sur la base du prix global et forfaitaire indiqué à l'acte d'engagement (et décomposé dans la D.P.G.F.) – critère pondéré à 40%

Critère 2 : Valeur technique jugée au regard du cadre du mémoire technique et des éléments produits se décomposant en 3 sous-critères – critère pondéré à 60%

**Date limite de réception des offres :**

06/01/2021 à 12h00

**Délai minimum de validité des offres :**

60 jours

**Renseignements complémentaires :**

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse indiquée ci-après (plateforme de dématérialisation Synapse).

Aucune offre reçue par courriel ou par courrier ne sera traitée.

Les candidats sont invités à traiter tous les fichiers transmis à l'anti-virus. Les plis contenant un virus seront réputés n'avoir jamais été reçus.

La signature électronique des candidatures et des offres n'est pas exigée.

L'attribution du marché donnera lieu à une signature manuscrite des pièces du marché (acte d'engagement et annexes ainsi que la D.P.G.F.).

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde, dans le délai imparti pour la remise des candidatures et des offres, visé en page de garde, sous support électronique dématérialisé (Clé USB uniquement (voir les modalités de remise dans le règlement de consultation)).

Aucune visite de site n'est prévue.

**Date d'envoi du présent avis et date de mise en ligne du DCE : 14/12/2020**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

**Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :**

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

**Adresse à laquelle les offres/ candidatures/ demandes de participation doivent être envoyés :**

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

**Instance chargé des recours :**

Tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse